



Europlasma annonce son chiffre d'affaires pour l'année 2015, fait un point sur sa situation financière, et met en place une ligne de financement en fonds propres pour accompagner son développement sur l'année 2016

- Chiffre d'affaires 2015 consolidé: 14,1 M€, en hausse de 57% par rapport à 2014. Chacune des 3 divisions du groupe est en croissance sensible.
- Renforcement et diversification des sources de financement pour faire face aux besoins de trésorerie jusqu'à fin 2016 en lien avec le développement de ses activités.
- Mise en place d'une ligne de financement en fonds propres d'un montant maximum de 10 M€ avec Kepler Cheuvreux.

1 – Activité 2015 : Croissance dans chacune des 3 activités

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 14,1 M€ en 2015 en hausse de 57% par rapport à l'exercice précédent, bénéficiant de tendances positives dans chacun des 3 segments:

- **CHO Power** (Energies Renouvelables) enregistre sur l'exercice un chiffre d'affaires de 555 K€, en croissance de 1,2 M€ par rapport à 2014 (- 596 K€). Rappelons que le CA est reconnu au pourcentage d'avancement du projet CHO Morcenx.

L'implémentation des 2 moteurs additionnels fin 2016 va permettre de porter la centrale CHO Morcenx à sa capacité nominale, puis de délivrer la Final Acceptance, et de changer ainsi le profil de cash flow de la division.

Dans le même temps, le plan de déploiement progressif des autres centrales se poursuit selon le calendrier des procédures administratives requises. Il nécessitera des financements spécifiques adaptés à ce type de projets, en cours d'étude, et structurés de manière à préserver les intérêts et optimiser la création de valeur pour les actionnaires d'Europlasma.

- Le redressement d'**Inertam** (Traitement de l'amiante) amorcé fin 2014 se confirme largement avec un CA 2015 de 11,3 M€, en hausse de 19%, conséquence d'une augmentation équivalente des tonnages traités et d'une amélioration de la gestion des capacités de production.

Les tendances restent très porteuses en ce début d'année avec un carnet de commandes nettement orienté à la hausse, signe d'un intérêt croissant d'industriels français et européens pour la neutralisation définitive et la valorisation des déchets amiantés.

- **Europlasma Industries** (Solutions Plasma) connaît la plus forte progression de son CA, à 2,2 M€ en 2015 (117 K€ en 2014), avec notamment l'enregistrement de revenus sur un contrat chinois (1,7 M€).

Le redéploiement commercial de la division porte donc ses fruits comme le confirme à nouveau ce début d'année avec une augmentation significative des commandes d'études et un intérêt renouvelé du marché chinois.

2 – Point sur la trésorerie

Le développement concomitant des 3 segments du Groupe est encore pour le moment consommateur de cash, en particulier pour CHO Power, jusqu'à la mise en route opérationnelle des 2 moteurs supplémentaires qui permettra l'atteinte de la capacité nominale et ainsi de la performance économique de CHO Morcenx.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie du groupe s'élève à 6,8 M€. Elle inclut le financement des moteurs dont le règlement s'étale sur l'exercice au fur et à mesure de l'exécution du contrat par le fournisseur.

Afin d'assurer les besoins de trésorerie sur l'année 2016 liés au développement de ses activités, le groupe met en oeuvre un plan combinant des actions sur le besoin en fonds de roulement et une ligne de financement en fonds propres (equity line).

3 – Equity Line

Le groupe a mis en place une ligne de financement en fonds propres (equity line) d'un montant maximum de 10 M€, avec Kepler Chevreux.

Celle-ci va lui permettre de renforcer ses marges de manœuvre, de diversifier ses sources de financement et d'assurer de manière flexible ses besoins de trésorerie liés au développement de ses activités.

Les modalités de l'opération sont précisées ci-dessous, et un document Questions/Réponses sur l'Equity Line est disponible sur le site www.europlasma.com

Jean-Eric Petit, Directeur Général d'Europlasma déclare : « *La croissance du chiffre d'affaires dans nos 3 segments traduit les efforts entrepris depuis maintenant 2 ans. Leur développement et leur redressement se poursuivent avec vigueur mais nécessitent pour 2016 des besoins de financement additionnels. L'equity line a déjà démontré sa pertinence pour accompagner le développement d'autres sociétés industrielles, elle apportera par sa modularité un confort et une visibilité supplémentaire au Groupe. L'accès à des sources de financement adéquates, pour une valeur de croissance comme Europlasma et dans un contexte boursier difficile, témoigne de l'intérêt de notre positionnement, de notre vision, et de nos progrès opérationnels.* »

Modalités de l'opération

Ce financement est structuré de façon flexible en 2 tranches, dont une première tranche de 5 M€ débutant à la suite de la signature de l'accord, et une seconde tranche portant le total à 10 M€ activable 6 mois plus tard.

Europlasma conserve la maîtrise du rythme de l'accompagnement financier offert par Kepler Chevreux et peut suspendre ou mettre fin au contrat à tout moment.

Dans le cadre de ce dispositif, et sous réserve que les conditions définies par les parties soient respectées, Kepler Chevreux s'est engagé de manière ferme et définitive à souscrire au cours des 6 prochains mois, un montant égal à 5 millions d'euros, soit un nombre indicatif d'actions d'environ 7 128 647⁽¹⁾, représentant 10,2% du capital actuel de la société.

Le prix d'émission des actions nouvelles correspondra à la moyenne des cours de bourse précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 8%. Cette décote permet à Kepler Chevreux, qui n'a pas vocation à rester au capital d'Europlasma, d'intervenir en tant qu'intermédiaire financier et de garantir la souscription des actions dans le cadre d'un engagement de prise ferme.

Cette opération est mise en oeuvre en vertu de la 10^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 juin 2015.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de cette 1^{ère} tranche⁽²⁾, un actionnaire détenant 1,00% du capital d'Europlasma avant sa mise en place, verrait sa participation passer à 0,91% du capital en base non diluée⁽³⁾, et 0,95% du capital en base diluée⁽⁴⁾.

Le cas échéant, la mise en œuvre de la seconde tranche fera l'objet d'un communiqué.

Le nombre de titres émis dans le cadre de ce contrat et admis aux négociations fera l'objet d'avis Euronext, ainsi que d'une communication sur le site internet d'Europlasma.

Pour plus d'informations concernant les opérations en Equity Line, un Q&A est disponible sur le site internet d'Europlasma <http://www.europlasma.com/fr/information-reglementee/communiqués-financiers.html>.

- (1) Sur la base indicative d'un cours de l'action à 0,70€, correspondant à la moyenne des cours de l'action sur les deux derniers mois.
- (2) Entraînant l'émission de 7 128 647 actions nouvelles
- (3) Sur la base des 69 667 524 actions composant le capital social d'Europlasma au 10 février 2016
- (4) Dans l'hypothèse de l'émission des 63 936 129 actions provenant de l'exercice de la totalité des instruments dilutifs existants (y compris cette ligne de financement) à la date du présent communiqué de presse.

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>.

Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

A propos d'Europlasma

Au cœur des problématiques environnementales, Europlasma conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action Europlasma est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES

Tel: + 33 (0) 556 497 000 - contactbourse@europlasma.com

Kepler Cheuvreux

Thierry du Boislouveau

Tél. : +33 (0)1 53 65 36 85 - thierry.du-boislouveau@keplercf.com